

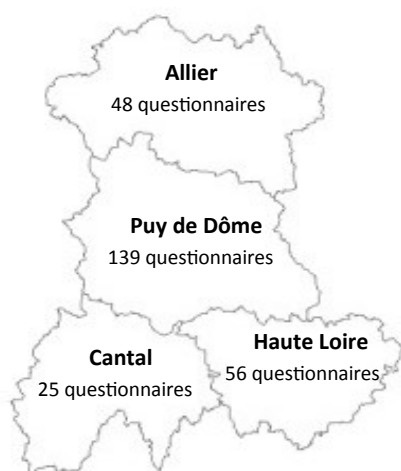
« Etre Père Aujourd'hui »

Résultats de l'enquête

L'Observatoire régional des familles, mis en place en 1999, a permis de doter l'URAF Auvergne et les quatre UDAF de la région, d'un outil leur permettant de recueillir des avis, auprès d'un échantillon représentatif des familles auvergnates.

Les résultats alimentent leurs réflexions pour remplir leurs missions de représentation des intérêts généraux des familles. Auprès des pouvoirs publics

Pour sa 11^{ème} enquête, l'observatoire a choisi le thème « Etre père aujourd'hui ».



Méthode d'enquête

Cette enquête a été réalisée auprès de 3 000 familles auvergnates issues d'un fichier aléatoire d'adresses d'allocataires CAF ayant un enfant à charge de 4 à 20 ans au 31-12-2013. L'échantillon est mis à disposition par la CNAF dans le cadre d'une convention nationale CNAF-UNAF.

Les familles ont reçu le questionnaire en Avril 2014.

Avec un total de retour de 9%, ce sont **268 questionnaires exploitables** qui ont été dépouillés.

Il convient de noter que seul les pères étaient invités à répondre, ce qui est une première réussite.

Quelques caractéristiques de l'échantillon :

nombre d'enfants présents au foyer : 1 (2%), 2 (63%), 3 (35%)

Situation familiale : en couple 98 %, seul 2 %

Age du représentant : - 30 ans (2%), 30 à 40 (35 %), 40 à 50 (50 %), plus de 50 (13 %)

Principes et Objectifs de l'enquête

Au cours de ces dernières années, l'actualité a ramené la question des pères à l'avant scène. Les changements législatifs successifs (congé paternité, congé parental) combinés à l'évolution des comportements, des situations familiales et des mentalités, ont contribué à projeter l'image d'un nouveau père, plus impliqué dans la relation avec ses enfants et dans la prise en charge des activités parentales

Le premier objectif de l'enquête cherche à mesurer le degré d'implication des pères et les facteurs qui contribuent à leur participation en interrogeant les pratiques au quotidien.

Le deuxième objectif s'attarde sur la construction de la paternité, une paternité « évolutive » voire attendue en référence aux facteurs les plus déterminants.

Le troisième objectif s'attarde sur l'opinion que les pères ont de leur image et de leur rôle, confrontée à ceux véhiculés par les médias et les évolutions de la société.

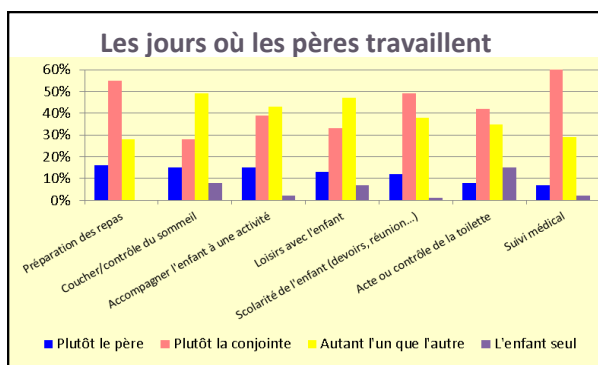
La conclusion nous entraîne vers quelques suggestions.



Un engagement et des contraintes

Les pères ne se définissent pas comme « pourvoyeurs » c'est-à-dire qui apportent soutien financier à leurs enfants mais bien comme des pères « responsables » qui s'investissent dans les tâches et responsabilités liées à l'enfant : être attentif aux besoins de l'enfant, s'impliquer dans l'éducation, contribution aux tâches quotidiennes, être attentif à la scolarité, à la santé...

La participation aux tâches du quotidien



La part des pères qui assurent exclusivement seuls les tâches quotidiennes auprès des enfants les jours où ils travaillent est faible.

C'est très souvent la conjointe seule, ou au mieux une tâche partagée.

On peut noter la contribution des enfants (surement en fonction de leur âge) à certaines tâches.

Les jours non travaillés sont des occasions pour les pères de participer davantage aux tâches parentales.

Si leur implication seul sur chaque tâches progresse, l'intervention partagée reste très majoritaire. La préparation des repas et le suivi médical reste majoritairement féminin.

Les jours non travaillés du père se traduisent par une redistribution de leur participation.

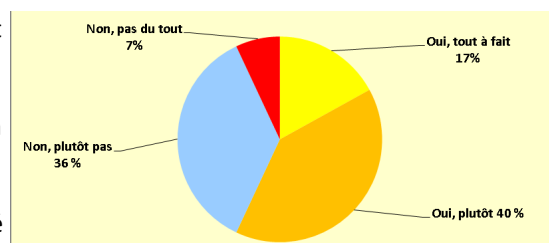
Investissement et conciliation des temps pour le père

97 % des pères interrogés déclarent avoir passé du temps seuls avec leur enfant dont 54 % régulièrement, 36 % occasionnellement, 9 % très rarement, 5 % jamais.

57 % ont le sentiment de disposer de suffisamment de temps dont 17 % tout à fait et 40 % plutôt pour 43 % d'insatisfaits.

L'activité professionnelle et les horaires atypiques sont cités par la quasi-totalité des répondants comme empiétant fortement sur le temps consacré aux enfants.

Face à ce manque de temps les pères ressentent très majoritairement insatisfaction 84 %, frustration pour 67 % et même culpabilité pour 53 %.



Compétences des pères et les difficultés rencontrées

L'investissement des pères est-il associé aux « compétences » ?

84 % des pères déclarent ne pas rencontrer de difficultés particulières pour assurer les tâches du quotidien.

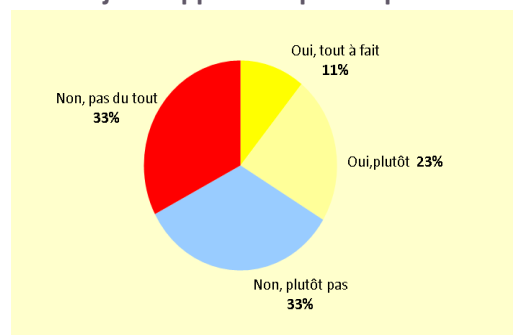
Parmi les 16 % rencontrant des difficultés arrivent en tête la scolarité (devoirs, rencontres avec les professeurs, assister aux réunions) et le coucher des enfants.

Le type de difficultés rencontrées



Les difficultés rencontrées sont essentiellement le manque de patience et d'indulgence 50 %, le manque de pratique et de savoir faire 19 %, le trop ou le manque d'autorité.

Le conjoint apparaît-il plus expérimenté

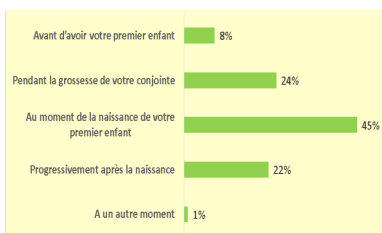


Les pères ne se sentent pas moins à l'aise que leur conjoint pour 66 % dont (33 % pas du tout)

Pour le tiers qui considère le conjoint plus à l'aise sont avancées dans l'ordre, la patience, la présence et l'expérience.

De la conjugalité à la paternité

L'enquête réalisée en 2013 sur le désir d'enfant montrait que la stabilité affective du couple apparaissait comme l'élément déclencheur dans la concrétisation du désir d'enfant. Mais désirer un enfant est différent de se sentir devenir père.



Quand et pourquoi les hommes se sentent devenir pères ?

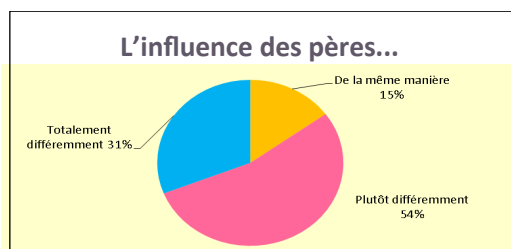
Se sentir devenir père est très liée à une situation concrète :

- la naissance de l'enfant 45 %
- Pendant la grossesse 24 %

- Progressivement après la naissance 8 %

L'adage est confirmée on ne naît pas père, on le devient.

Sous quelles influences se construit la paternité ?



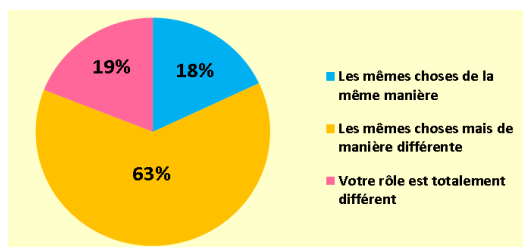
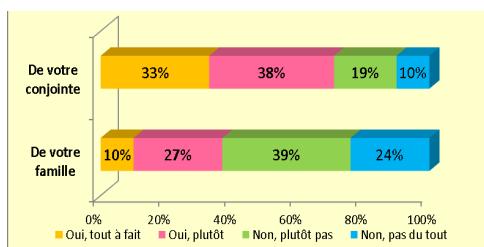
54 % des répondant ont trouvé une adaptation en faisant plutôt différemment et 31 % en faisant de manière totalement différente, 15 % disent faire de la même manière.

La volonté de faire différemment est davantage le fait de ceux dont le père était le moins impliqués évoquant plus d'écoute, de présence, de jeux. Cela vaut aussi pour ceux qui ont trouvé un compromis.

La reproduction s'appuie plus sur les valeurs transmises, mais aussi de la mère et de l'épouse souvent citées par les pères comme ayant eu une incidence sur le père qu'ils sont devenus.

« Une construction de la paternité qui se nourrit d'influence masculines et féminines. »

Une paternité « attendue »



70 % des pères ont ressenti des attentes de la part de leur « conjointe » et 37 % de la part de leur famille.

Si 37 % en ont ressenti une motivation positive, cela n'a rien changé pour 50 %. A noter que 13 % ont ressenti une inquiétude.

Ils s'affirment dans leur rôle en se plaçant en égalité avec leurs conjointes. 81 % indique faire les mêmes choses avec les enfants que la mère dont 63 % de manière différente. 19 % se voient un rôle différent.

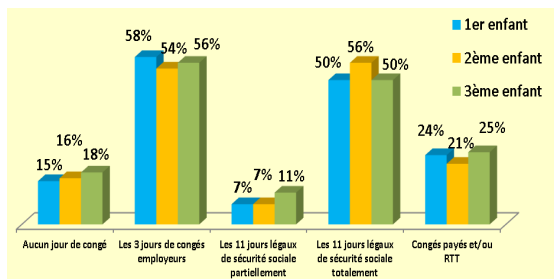
Une paternité « évolutive »

La paternité et l'engagement qui en découle, n'est pas statique et évolue tout au long de la vie de père sous l'influence familiale et l'environnement social.

Les caractéristiques des enfants :

si le sexe des enfants ne semble pas avoir d'influence pour 69 %, l'âge de l'enfant est cité par 49 % comme facteur ayant modifié leur implication.

Les dispositifs sociaux en faveur des pères



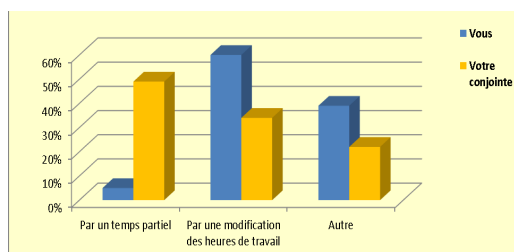
Une proportion encore importante des pères n'a pas pris de congés au moment de la naissance. (15 à 18%)

Les mesures prises en faveur des pères sont largement utilisées et apparaissent donc comme un moyen de faciliter une participation précoce des pères.

Les taux d'utilisation sont impactés par l'âge des enfants au regard de la mise en place des dispositifs.

Des congés payés ou RTT sont aussi mobilisés.

L'organisation du temps de travail



L'organisation du temps de travail peut être un élément facilitateur de l'implication des pères.

95 % des pères étaient en emploi au moment de l'enquête et à temps complet dans 94 % des cas. Le taux d'activité des conjoints est de 85 % dont 63 % à temps plein.

40 % des pères ont modifié l'organisation de leur temps de travail pour s'occuper de leurs enfants : 60 % en modifiant leurs horaires, 35 % par d'autres aménagements et 5 % par diminution du temps de travail.

61 % des conjoints l'ont fait dont 45 % avec du temps partiel et 31 % par modification des horaires.

Regards des pères sur la prise en compte de la paternité

L'enquête interroge les pères pour connaître leur opinion sur l'image que leur renvoie la société, au travers des médias notamment, mais aussi les décisions de justice.

Paternité, société et médias

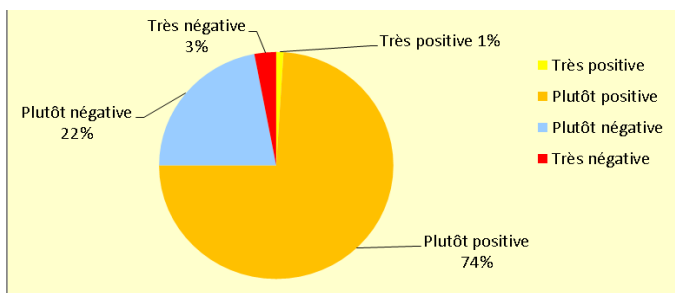
L'image des « nouveaux pères » est de plus en plus mise en avant.

50 % des pères ont le sentiment que la société considère encore le rôle du père comme moins important que celui de la mère... Ils sont aussi 45 % à estimer que la société accorde la même importance aux 2.

Ceux qui pensent que la société sous estime leur rôle évoquent un sentiment d'injustice ou d'incompréhension.

Ceux qui pensent à une égalité mettent en avant une évolution de la société et des mentalités allant dans le bon sens.

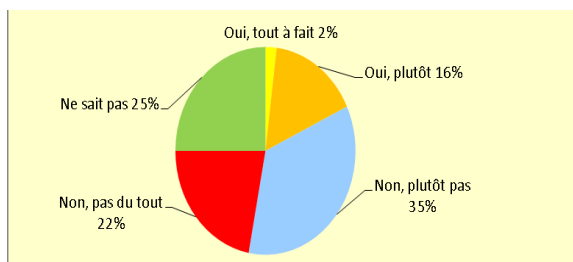
Influence des médias



75 % considèrent que l'image du père véhiculée par les médias est positive.

Les 25 % qui considèrent que l'image véhiculée est négative, évoquent des rôles cantonnés au second plan ou stéréotypés, absents ou papa poule, détenteur de l'autorité, ... L'évolution est évidente mais les clichés perdurent.

La paternité et la justice



Si les études montrent l'effet positif du maintien du lien entre père et enfants lors des séparations, la réalité est plus complexe. Dans 70 % des cas, le divorce se traduit par la garde des enfants confiée à la mère, et 15 % par une garde alternée.

Le ressenti des pères sur ces décisions est net : 57 % considèrent des décisions injustes et 25 % ne se prononcent pas.

E n conclusion...

Les pères ont des choses à dire, leur intérêt pour cette enquête en est le témoignage.

Les pères revendiquent leur rôle :

Les pères s'impliquent auprès de leurs enfants, revendiquent le lien qui les unit à eux, sont attentionnés, impliqués.

Les pères expriment aussi leurs difficultés :

La répartition des rôles et des responsabilités évolue lentement. Le sentiment de ne pas être disponible est manifeste et l'activité économique, qu'ils ont du mal à réduire pour motif économique ou représentation sociale, en est la principale raison.

Des améliorations à envisager :

L'action des Pouvoirs Publics en matière d'accompagnement de la paternité a un impact certain.

Compte tenu de ce que nous ont dit les pères, nous ne pouvons que douter de l'efficacité d'un congé parental imposé.

Les choix sont familiaux et, chaque famille devrait en assumer la liberté.

Les pères interpellent la justice pour une meilleure prise en compte du rôle et de la place des pères dans ces décisions. Un parcours à construire !

L'enquête complète est disponible auprès de l'UDAF du Cantal à l'adresse qui suit ou sur son site Internet : www.udaf15.fr

8 rue de la Gare - BP709
15007 AURILLAC Cedex
04 71 43 43 43
institution@udaf15.fr

Autres enquêtes disponibles : Famille et Prévention santé (2013), L'habitat des familles auvergnates (2012), Le pouvoir d'achat des Familles (2011), La vie de Parent au quotidien (2009), La vulnérabilité dans la famille (2008), Santé et protection sociale (2005),...